

Société Canagrex—Loi

Je le répète encore, il importe de veiller à ce que le ministre ne se contente pas de prendre cette mesure uniquement pour donner l'impression d'agir et pour faire oublier les lacunes du gouvernement dans le budget et la politique des taux d'intérêt qui a fait tant de mal aux agriculteurs. Tâchons de faire du bill un bon projet de loi. Ce faisant, tâchons de protéger le consommateur parce que celui-ci est très important.

L'hon. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, je voudrais dire quelques mots au sujet de la mesure visant à créer une société de la Couronne appelée Canagrex. Le ministre se souviendra sans doute d'un discours que j'ai déjà prononcé sur la Société du crédit agricole. A cette époque, j'avais déclaré qu'un élément important du secteur agricole celui de la commercialisation, avait besoin d'être examiné et modernisé.

Je crois aussi avoir dit que je voulais voir appliquer des techniques de vente agressives. D'une certaine façon, c'est également ce que je vais dire aujourd'hui au sujet du bill sur Canagrex. Il faut pousser la vente, non seulement sur le marché interne, mais aussi sur les marchés d'exportation qui, si j'ai compris relèveront de Canagrex.

Je serai bref. Je voudrais passer en revue certaines des raisons qui, selon les documents ministériels, ont incité le ministre à souhaiter la création de Canagrex. Je pense que le ministre a été franc. S'il a voulu créer Canagrex c'était avant tout parce qu'il souhaitait mettre sur pied une société commerciale, une société d'exportation chargé de la vente et de l'exportation des produits agricoles.

Il a dit que les Canadiens perdaient des débouchés et que Canagrex répondrait à un besoin dans ce secteur. Je crois que cela décrit précisément ce qu'a dit le ministre au sujet du rôle qu'il envisageait pour Canagrex.

J'ai quelques réserves à ce sujet. Il faudra en discuter au comité. Mon préopinant, le député d'Etobicoke-Centre (M. Wilson) a exposé certains des problèmes que pourrait connaître Canagrex sur le plan de la structure administrative. Il importe de bien comprendre les arguments utilisés par le ministre pour faire accepter son projet par ses collègues du cabinet, qui étaient sceptiques.

Mes collègues de Végréville (M. Mazankowski) et de Wetaskiwin (M. Schellenberger) ont dit que si l'on soustrait les céréales de nos exportations agricoles, on s'aperçoit que les chiffres sont trompeurs et que nos résultats à ce chapitre sont loins d'être aussi bons que l'on pourrait croire. Je regardais le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) et je le voyais ricaner chaque fois que le député mentionnait cela. Le ministre a dit ceci: «Écoutez, les gars, ce n'est pas juste de présenter les choses comme ça».

● (1530)

Reprenons les arguments du ministre. Il est censé avoir déclaré au cabinet qu'à la fin des années 70, par exemple, les exportations de produits alimentaires sont tombées pour atteindre moins de 10 p. 100 du volume total des exportations de notre pays bien que l'excédent de 1.4 milliard de dollars enregistré au chapitre du commerce des produits alimentaires en 1979 ait été exceptionnel. En poussant le raisonnement un peu plus loin, on s'aperçoit d'après les chiffres d'Agriculture Canada que si l'on enlève les ventes céréalieres—et je ne prétends pas un instant qu'il faille le faire—le déficit au chapitre des autres échanges de produits alimentaires est en réalité en progression. Il est passé de 549 millions de dollars en

moyenne entre 1970 et 1972 à 1.889 milliard de dollars en 1979.

M. Mazankowski: Cela en dit long.

M. Epp: Pendant pratiquement toute cette période le ministre détenait le portefeuille de l'Agriculture.

Ce dont on s'aperçoit, et le ministre le reconnaît lui-même, c'est que nos résultats dans le domaine des exportations pourraient être bien meilleurs qu'ils ne le sont. Je pense que nous sommes d'accord avec cela.

Bien que nous ne nous occupions pas de cette question aujourd'hui, force est de constater que quand un député prend la parole et dit qu'il convient d'apporter des changements à la Commission canadienne du blé, cela soulève immédiatement un tollé sur certains bancs à la Chambre. On se demande alors ceci: «Pourquoi le député dit-il ça? Veut-il démanteler la Commission canadienne du blé?» Là n'est pas la question. De nombreux agriculteurs souhaitent qu'on garde la Commission canadienne du blé, mais ils voudraient en faire un meilleur organisme de commercialisation et avoir davantage de poids sur les décisions qu'elle prend. Chaque fois le gouvernement réagit de la même manière et je pense qu'il fera la même chose dans le cas de Canagrex. Si nous ne sommes pas vigilants, cette société va devenir une entité en soi, un organisme qui tiendra bien peu compte des agriculteurs.

J'ai constaté, par exemple que la Fédération canadienne de l'agriculture approuvait dans son principe l'idée de constituer cette société. Toutefois, on constate à la lecture de la déclaration qu'elle a faite que tout en étant en faveur de la création de Canagrex, elle s'interroge sur l'influence que les producteurs pourraient avoir sur son fonctionnement.

M. Mazankowski: Le ministre est d'accord avec ça.

M. Baker (Nepean-Carleton): Il opine du chef.

M. Epp: Je pense qu'il serait d'accord avec moi là-dessus. Nous voulons donc une société d'exportation appelée Canagrex. Nous savons aussi que le ministre a avoué à ses collègues du Cabinet que nos exportations de denrées alimentaires étaient en baisse. Le ministre admettra, comme tous ceux qui viennent des localités rurales, que nous pouvons améliorer notre production pour offrir aux consommateurs canadiens une vaste gamme de denrées produites ici même.

Prenons les cultures en serres. Les députés qui sont allés en Europe ont certainement remarqué que dans pratiquement tous les pays, les serres s'étendent sur des kilomètres et des kilomètres. Le député de Western Arctic (M. Nickerson) reconnaîtra avec moi qu'il fut un temps où on produisait des denrées agricoles dans l'Arctique. Il n'y a pas besoin d'aller très loin pour voir certains des produits cultivés dans les Territoires du Nord-Ouest que l'on ne peut plus cultiver aujourd'hui que pendant les longues journées d'été. Les possibilités sont énormes dans l'Arctique, mais pratiquement rien n'a été fait parce que nous décourageons les initiatives. Faute de pouvoir acheter de la terre, les exploitants ne consacrent ni argent ni travail à des propriétés agricoles qu'ils tiennent à terme et dont ils ne peuvent espérer un jour devenir propriétaire; alors ils ne font pas autant d'effets que ceux qui détiennent des titres de propriété. Nous pourrions, à titre expérimental construire des serres dans le Nord à côté des centrales hydro-électriques. Les trois quarts de l'année, on brûle du mazout vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et on gaspille